

— L. A. —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Retraite sacerdotale mensuelle. — V Lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au sujet de la démonstration socialiste, projetée pour le 1er mai. — VI Prières des Quarante-Heures. — VII Le cinquantième des Petites-Filles-de-Saint-Joseph, à Notre-Dame-de-Lourdes. — VIII Nos étudiants en médecine et leur banquet. — IX L'analyse grammaticale et l'analyse logique. — X Apostolat de la prière.

## AU PRONE

Le dimanche, 12 mai

On annonce :

L'office et le jeûne de samedi ;

La fête et la neuvaine de la Pentecôte ;

La collecte pour les Ecoles du Nord-Ouest ; *dans le dioc. de Joliette* :  
pour la Propagation de la Foi.

## OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 12 mai

Les DIVERS OFFICES DE CE JOUR :

L'Eglise fait en ce jour l'office du dimanche dans l'octave de l'Ascension qui réduit à une simple mémoire la fête des Ss. Nérée, Achillée, Domitille vierge et Pancrace, tous martyrs. Nérée et Achillée étaient frères et avaient été baptisés par saint Pierre. Ils étaient au service de la princesse Flavie Domitille, mère de l'empereur Domitien et comme eux chrétienne. Leur zèle pour le salut de la princesse, les portèrent à la décider de garder la virginité plutôt que d'accepter la main du comte Aurélien. Elle fit sa consécration comme épouse de Jésus-Christ en présence de saint Clément successeur de saint Pierre qui lui donna le voile des vierges. Mais son fiancé la dénonça comme chrétienne, ainsi que Nérée et Achillée. Ceux-ci furent les premiers questionnés, puis affreusement tourmentés. Enfin, de peur que leur constance ne convertit les témoins, on leur fit trancher la tête le 12 mai de l'an 98. — Domitille fut exilée. On lui associa ses deux sœurs de lait Euphrosine et Théodora, qui païennes avaient mission de lui faire renoncer à sa proposition. Mais ébranlées, puis convaincues par la sagesse des raisons de Domitille, elles se convertirent. A cette nouvelle, Aurélien ne se posséda plus de rage et obtint du consul, homme cruel et ennemi du